

Services de propriété intellectuelle pour les entrepreneurs



Les offices de propriété intellectuelle, agissant en leur nom propre ou en partenariat avec d'autres organismes publics, fournissent souvent des services et un soutien aux inventeurs et entrepreneurs de leur pays. Dans certains pays, ce soutien est actuellement adapté pour intégrer un élément "vert" sous des formes diverses, comme expliqué ci-après.

Plusieurs offices ont mis en place des programmes visant à aider les innovateurs du secteur privé ou d'instituts de recherche à développer une solide stratégie de gestion de la propriété intellectuelle. Certains offices ont ciblé plus particulièrement les technologies vertes dans ces programmes. D'autres publient des directives pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de propriété intellectuelle, axées sur les technologies vertes mais applicables aussi à d'autres secteurs.

Les analyses et données fournies peuvent aider les innovateurs de technologies vertes. Par exemple, les cartographies de brevets et les informations sur l'innovation et les tendances de la propriété intellectuelle dans certains secteurs peuvent donner des informations stratégiques importantes aux innovateurs, en particulier à ceux qui n'ont pas la capacité de réaliser eux-mêmes de telles analyses. Les offices sont bien placés pour proposer de tels services, étant donné les données et les outils d'analyse dont ils disposent. L'Australie, par exemple, propose une plateforme d'analyse de brevets où les chercheurs bénéficiant de fonds publics peuvent demander de l'aide pour mieux comprendre le paysage de la propriété intellectuelle dans une zone donnée.

Les pays peuvent avoir aussi des centres de formation sur la propriété intellectuelle où les entrepreneurs peuvent recevoir des conseils et d'autres informations sur la manière d'obtenir et de gérer des droits de propriété intellectuelle. Ces centres regroupent des experts de l'office et des entrepreneurs du secteur des technologies vertes. Ce dialogue de terrain peut aider les entrepreneurs à utiliser plus efficacement les outils de propriété intellectuelle pour réaliser leurs objectifs de commercialisation. Ces centres fournissent souvent des conseils pratiques non seulement sur la propriété intellectuelle mais aussi dans des domaines parallèles comme la prise de décision sur des partenariats et la négociation des contrats correspondants.

Certains pays proposent de l'aide aux PME pour qu'elles supportent plus facilement les coûts liés aux procédures. Ces programmes peuvent être organisés pour aider en partie les PME qui développent et commercialisent des solutions technologiques vertes.

Un office de propriété intellectuelle a créé récemment un collectif d'entrepreneurs verts bénéficiant des services suivants : veille et analyse de la propriété intellectuelle, information sur la formulation de stratégies de propriété intellectuelle, recherche et données (cartographies de brevets par exemple). Cette initiative peut déboucher aussi sur la création d'une réserve de brevets sur certains aspects des technologies vertes. Cette initiative, toujours en phase pilote, a été adoptée par plusieurs organismes travaillant en tandem, dont l'office de propriété intellectuelle.

Effet escompté

Encourager l'innovation verte en aidant les innovateurs à obtenir un soutien et des connaissances et compétences pratiques sur la gestion de la propriété intellectuelle et la commercialisation de solutions vertes.

Bénéficiaires

Les innovateurs verts du secteur public et du secteur privé bénéficient d'un soutien pour leurs activités liées à des innovations vertes.

Aspects à prendre en considération pour la mise en œuvre

- Les offices de propriété intellectuelle, en collaboration avec des organismes publics partenaires, peuvent aider de manière très diverse les innovateurs dans le secteur des technologies vertes.
- Ces innovateurs peuvent bénéficier, comme les innovateurs d'autres secteurs, de services fournis par les offices de propriété intellectuelle sans distinction de secteur. Selon les objectifs du gouvernement, un élément "vert" peut être ajouté au programme de soutien à cet effet.
- Fournir des services de conseil et autres services aux innovateurs peut nécessiter d'importantes ressources en dehors des offices de propriété intellectuelle. En même temps, ajouter un élément "vert" aux programmes existants peut ne pas exiger excessivement de ressources.